

Ecrit par le 18 mai 2026

Plus de 200 structures d'enseignement artistique



Le Vaucluse compte plus de 200 structures dispensant un enseignement artistique. C'est à Avignon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Orange que l'on en trouve le plus grand nombre. Parmi elles, figurent 5 conservatoires labellisés par l'Etat comprenant un conservatoire à rayonnement régional qui propose les enseignements de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce dernier, situé à Avignon et au Pontet, est associé à 8 écoles (4 en Vaucluse et 4 dans le Gard). Les autres établissements labellisés sont un conservatoire à rayonnement intercommunal à Apt et 3 conservatoires à rayonnement communal à Carpentras (musique et danse), Cavailon (musique) et Orange (musique et art dramatique).

Par ailleurs, on dénombre aussi 9 écoles gérées par des collectivités dont 6 écoles municipales à Bédarrides, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Mondragon, Pertuis (musique) et Sorgues (musique et danse) ainsi que 2 écoles intercommunales à Lapalud et Vaison-la-Romaine (musique et danse) et 1 école départementale située au Thor (musique et danse). A cela s'ajoutent près de 200 associations pouvant être soit spécialisées dans l'enseignement d'un domaine artistique, soit des structures socio- culturelles dispensant plusieurs activités

Ecrit par le 18 mai 2026

sportives ou plastiques, comme les foyers ruraux ou les MJC (Maisons des jeunes et de la culture).

63 M€ pour la culture



Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur s'est engagé à attribuer à la culture près de 63M€ millions pour l'année 2020. C'est ce que vient de rappeler Renaud Muselier, président du Conseil régional, lors d'une rencontre avec les représentants locaux des syndicats du Spectacle Vivant avec l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV), le Syndicat national des arts vivants (Synavi) et le Syndicat des musiques actuelles (SMA). Ce budget régional pour la culture est en augmentation de 18,6% par rapport à 2019. Il représente cette année 39M€ en fonctionnement et environ 24M€ en investissement. Ce montant représente 3,4% du budget global de la Région.

« Les actions développées par notre collectivité favorisent, non seulement les équipements structurants et les festivals emblématiques qui participent à l'attractivité de la région, mais également la création indépendante, le renouvellement des formes artistiques et les actions d'éducation artistique et culturelle ou d'égalité d'accès de tous à la culture », a expliqué Renaud Muselier.

Ecrit par le 18 mai 2026

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Région souhaite également entamer une réflexion sur une nouvelle étape de la décentralisation culturelle en Provence-Alpes- Côte d'Azur dans le cadre de la rédaction du futur Contrat de plan Etat-Région 2021/2027.